

# le rendez-vous de liaison

Maintenir le lien pendant l'arrêt de travail et anticiper le retour

fiche infos  
Salariés

Un **temps d'échange facultatif, non médical**, entre l'employeur et le salarié en arrêt de travail d'au moins 30 jours, destiné à maintenir le lien et à préparer le retour au travail.

..... Quels sont les objectifs de ce rendez-vous ?

- maintenir un lien entre le salarié et l'employeur pendant l'arrêt
- anticiper la reprise du travail
- informer sur les aides et dispositifs existants

**Par exemple :**

- **les dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)** : les aménagements techniques ou du temps de travail, l'essai encadré, le conseil en évolution professionnelle, le projet de transition professionnelle, etc.
- la possibilité de réaliser une **visite de pré-reprise** avec le médecin du travail
- l'existence de **postes adaptés** dans l'entreprise

..... Pour quels salariés ?

**Tout salarié en arrêt de travail de plus de 30 jours** (continu ou discontinu).



..... Comment se déroule ce rendez-vous ?

## Principe et initiative

- il peut être proposé par l'employeur ou demandé par le salarié
- il ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du salarié (aucune conséquence en cas de refus)
- le salarié peut être accompagné par le référent handicap

## Modalités pratiques

- l'employeur doit informer le salarié de son droit à ce rendez-vous
- le salarié qui sollicite ou accepte ce rendez-vous se voit proposer une date dans les 15 jours par l'employeur
- le rendez-vous peut être organisé en présentiel ou en distanciel
- Premlink est informé par l'employeur 8 jours avant la tenue du rendez-vous de liaison

..... Quel est le rôle de Premlink ?

Suivant la situation et les éventuels besoins identifiés, Premlink y est associé sous différentes formes :

- en fournissant des documents d'information
- en participant au rendez-vous si nécessaire

En savoir plus sur les visites

Premlink  
80 rue de Clichy  
75009 Paris

**VOTRE SANTÉ, VOTRE PRIORITÉ**



premlink  
Santé au travail